



Paris, le 18 juillet 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Baisse des moyens d'action des Chambres d'Agriculture Incompréhensible !

Dans le cadre des discussions budgétaires, le gouvernement aurait pris la décision de réduire la Taxe additionnelle à la taxe foncière qui assure le financement des Chambres d'Agriculture. Cette réduction exprimerait une volonté de diminuer la pression fiscale sur les exploitations agricoles.

Mais au-delà de l'affichage, est-ce bien sérieux ? Concrètement, cette charge représente, selon la Cour des comptes, moins de 0,52% des charges globales d'une exploitation agricole. La profession agricole a toujours affirmé sa volonté d'avoir des moyens mutualisés pour accompagner le plus grand nombre d'exploitations agricoles, et tout particulièrement les plus fragiles, dans un contexte de mutation pour l'agriculture française.

Cette coupe budgétaire est, de surcroît, totalement incohérente. Le Gouvernement appelle vigoureusement les agriculteurs à prendre le virage de la transition vers plus de durabilité et en même temps, il supprime les moyens qui permettent d'accompagner massivement ce mouvement : la formation des agriculteurs, le conseil individualisé, l'innovation...

Pour la FNSEA et JA, il s'agit d'un double discours incompréhensible, d'autant plus que l'Etat impose la signature d'un contrat d'objectifs en cours d'élaboration. A quoi bon fixer des objectifs ambitieux sans avoir les moyens de les atteindre ? Si des voies de progrès sont toujours possibles, y compris dans le fonctionnement des chambres d'agriculture, une discussion corrélant objectifs d'action et moyens budgétaires en adéquation aurait été nécessaire.

Dans ces conditions, nous demandons de suspendre toutes discussions sur le contrat d'objectifs entre l'APCA et le Ministère de l'Agriculture.

La FNSEA et JA appellent le Gouvernement à respecter la volonté professionnelle de privilégier la mutualisation et les actions collectives des chambres d'agriculture au profit du plus grand nombre.

Contacts presse :

FNSEA : Marion Fournier – 07 60 29 56 17 - marion.fournier@fnsea.fr

JA : Thomas Debrix – 06 68 66 15 83 – tdebrix@jeunes-agriculteurs.fr